

RÈGLEMENT INTÉRIEUR - SECTION VACANCES LOISIRS

Toute inscription à cette activité signifie l'acceptation du présent règlement intérieur
(complémentaire à celui global du club)

1. Inscription :

Dans un souci de réservation des activités, une fois l'inscription réalisée par mail, les parents s'engagent à effectuer le règlement du montant total dans les 72h en le déposant (espèces ou chèque) dans la boîte au lettre ARMORIQUE située à l'intérieur du gymnase Alice Milliat (11 ter rue d'Alésia, ouvert 7j/7 de 8h30 à 22h). Sans retour de votre part passé ce délai, nous nous réservons le droit d'annuler l'inscription.

En cas d'absence de l'adhérent, les parents s'engagent à nous prévenir par mail le plus rapidement possible.

Pour des raisons sanitaires, nous demandons aux parents de ne pas emmener leurs enfants en cas de maladie ou de poux.

Les plannings des activités étant réalisés à l'avance, en cas de problème indépendant de notre volonté (fermeture du site, intempérie ou autre), nous nous engageons à trouver une activité de secours.

Aucune réclamation ou remboursement ne sera accepté.

2. La responsabilité des mineurs

Les enfants sont pris en charge par le club à partir du moment où un des responsables du créneau horaire les a pris sous sa responsabilité.

Les parents doivent donc s'assurer que l'un d'eux est présent avant de les laisser au gymnase.

Lorsque la fin du créneau horaire est atteinte (18h), les enfants ne sont plus considérés sous la responsabilité du club.

Tout enfant désirant partir avant la fin du créneau ne pourra le faire que sur autorisation parentale.

En cas d'urgence, le responsable pourra appeler les secours et/ou pratiquer sur l'adhérent tout traitement ou intervention nécessaire.

3. Tenue vestimentaire

Lorsque certaines activités requièrent une tenue spéciale, vous en êtes informés par mail, nous vous demandons de la fournir à vos enfants (gants, chaussettes etc).

En dehors du stade les enfants sont habillés d'un chasuble bleu, afin de les distinguer en tant que groupe ainsi que comportant un numéro de téléphone à appeler si jamais l'enfant se perd. L'enfant s'engage donc à ne jamais le retirer même lors des activités sauf accord des animateurs.

4. Les lieux, matériel et les équipements

Chaque adhérent s'engage à respecter les lieux dans lesquels ils se rendent ainsi que le matériel prêté par l'association (chasubles, foulards, ballons etc).

Toute dégradation volontaire sera facturée.

Le club décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte, et recommande de ne rien emporter de précieux lors de sa venue.

Les enfants s'engagent à participer à l'installation et au rangement du matériel lors des jeux si nécessaire, ainsi que de nettoyer la zone de repas afin de rendre un gymnase propre.

5. L'état d'esprit du club

L'ARMORIQUE est une association respectueuse d'un esprit sportif originel et de l'éthique sportive. Aussi chaque enfant s'engage à entretenir bon esprit, gaieté, fair-play et respect des autres.

L'enfant s'engage à écouter et respecter les animateurs et leurs consignes. A l'intérieur du stade mais également lors des trajets dans la rue et en transport en commun afin de ne pas se mettre lui ou les autres en danger.

Pour les grands jeux du matin, nous utilisons au maximum (lorsque la météo le permet) l'entièreté de l'espace du stade et non pas que le gymnase. Cependant l'enfant s'engage à ne pas sortir du stade (et se retrouver dans la rue), et à respecter les autres clubs pouvant se trouver au même endroit (ne pas aller sur le terrain de foot, ou sur la piste d'athlétisme si un autre club l'utilise).

Tout enfant adoptant un comportement inapproprié pourra être puni par les animateurs.

6. Les affaires à amener

Nous vous demandons de fournir à votre enfant pique-nique froid, goûter, bouteille d'eau et carte Navigo. Tout oubli de carte Navigo sera facturé 5€.

Pour certaines activités hors Paris, nous prenons le RER ou le Transilien. Si votre enfant ne possède pas de Pass Navigo mais des tickets (physiques ou dématérialisés), nous vous demandons de nous fournir 5€ afin que nous achetions le ticket spécial.

7. Les lieux et horaires

En règle générale, le lieu d'accueil et de retour des enfants est le stade Jules Noël (3 avenue Maurice d'Ocagne 75014 Paris).

Les journées commencent à 9h et terminent à 18h.

L'accueil des enfants commence à 9h à l'intérieur du gymnase mais l'horaire est flexible, vous pouvez arriver plus tard si besoin. Les jeux pourront cependant commencer avant l'arrivée de votre enfant qui devra s'adapter et prendre le jeu en route.

Pour les enfants ne faisant que l'après-midi nous vous demandons de venir à 13h, afin de partir rapidement si l'activité le requière.

Le retour se fait à 18h à l'entrée du stade Jules Noël. Du fait des activités se trouvant loin, nous pouvons parfois être un petit peu en retard (problèmes RATP ou autres) mais nous nous engageons à tenir au mieux les horaires.

Le lieu d'accueil pouvant nous être accordé très tard par la mairie, en cas de non obtention du stade Jules Noël, nous nous engageons à faire au mieux pour trouver un autre lieu.

INFORMATIONS DIVERSES

I. Journée type

- A partir de 9h00 : Accueil des enfants et jeu libre
- 9h30 : Explications et début des jeux du matin
- 12h30 : Repas
- 13h00 : Accueil des enfants de l'après-midi et jeu libre
- Entre 13h30 et 14h00 : Départ pour l'activité de l'après-midi
- 18h00 : Retour et récupération des enfants

II. Comportement lors des trajets

Les enfants se verront demandés de respecter les consignes qui suivent, ainsi que tout autre consigne donnée par les animateurs.

Dans la rue :

Être rangés deux par deux avec 2 chefs de rangs qui écoutent les consignes et guident le groupe. Les enfants marchent côté trottoir et s'arrêtent à chaque passage piétons ou sortie de parking. Le rang doit être serré et les enfants ne doivent pas laisser de trous entre eux. Les enfants peuvent discuter mais doivent être concentrés lors de la traversée des rues.

Dans les transports :

Se placer loin du quai (métro) ou trottoir (bus) et rester coté mur. Laisser descendre avant de monter et ne pas se battre pour les places assises, qui sont en priorités pour les enfants les plus jeunes du groupe. Ils ne doivent pas s'éloigner et ne pas s'enfoncer dans la rame (ils doivent rester à la même porte que les animateurs et le groupe). Ils se tiennent tous à une barre. Interdiction de crier, les enfants se tiennent correctement et font attention aux autres usagers. Ils se tiennent prêts à descendre à la station précédente lors de l'annonce des animateurs, et en descendant se placent côté mur en rang afin d'être comptés le plus rapidement et efficacement possible.

Si l'enfant se perd dans le métro :

2 possibilités :

- Le groupe est descendu du métro mais pas l'enfant :

L'enfant descend à la station d'après, ne reste pas près du quai et va s'asseoir et attend l'animateur. L'animateur prendra le métro suivant et ira le rejoindre. Si au bout de 2-3 mètres l'enfant ne voit pas l'animateur, il va voir un adulte et lui montre le numéro de téléphone de l'association sur son chasuble. L'enfant ne doit pas partir du quai seul.

- Le groupe est monté dans le métro mais pas l'enfant :

L'enfant ne reste pas près du quai et va s'asseoir et attend l'animateur. L'animateur fera demi-tour à la prochaine station et ira le rejoindre. Si au bout de 2-3 mètres l'enfant ne voit pas l'animateur, il va voir un adulte et lui montre le numéro de téléphone de l'association sur son chasuble. L'enfant ne doit pas partir du quai seul.